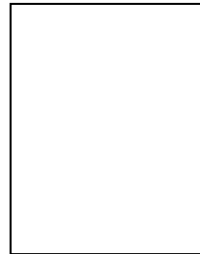




INSCRIPTION 2020 - 2021
SERVICE MUNICIPAL de la JEUNESSE
Maison de la Jeunesse
10, rue Anatole France - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tel : 01 49 59 97 75



L'ENFANT :

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Sexe : fille - garçon

Adresse email : Numéro de portable :

Etablissement scolaire :

Quartier : 

LES PARENTS :

Nom du père –Tuteur : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Mail : @

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Nom de la mère –Tutrice : Prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Mail : @

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES OBLIGATOIRES :
(se référer au carnet de santé du jeune)

Groupe Sanguin : Rhésus : Date du dernier rappel DT Polio : / /

Allergie (s) connue(s): oui non

Si oui, veuillez préciser le type d'allergie(s) :

.....

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

Nom : Prénom : Téléphone :

Nom : Prénom : Téléphone :

AUTORISATION MÉDICALE:

Je soussigné(e), responsable du jeune
..... autorise le directeur de la Maison de la Jeunesse, le cas échéant, toutes
mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires
par l'état de santé du jeune.

DROIT À L'IMAGE :

J'autorise la direction du service à utiliser l'image de mon enfant pour illustrer ses brochures et
documents de présentations et des publications officielles de la ville

Oui Non

FONCTIONNEMENT ET RÈGLEMENT :

L'inscription à la Maison de la Jeunesse fera l'objet d'une cotisation annuelle de 5 Euros.
La fréquentation de votre enfant aux activités sera assujettie à facturation.

J'ai bien noté que mon enfant se rend seul aux rendez-vous à la Maison de la Jeunesse et revient
seul au domicile non accompagné.

Je soussigné (e) père, mère, autorise mon enfant à participer à
toutes les activités de la Maison de la Jeunesse, y compris les baignades.

Fait au Kremlin-Bicêtre,

Le

Signature du Responsable

Précédée par la mention « lu et approuvé ».